



**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire  
du 30.03.2012 à Belfaux**

---

---

Corps convoqués :	Corps communaux	24
	Présents :	21
	Excusés :	3
	Corps d'entreprises :	9
	Présents :	4
	Excusés :	5

**Participants :**

---

Le Président, Monsieur Daniel Sansonnens, ouvre l'assemblée à 19h34, en saluant de manière générale toutes les personnes présentes et tient en même temps à les remercier pour leur présence. Les excusés à cette assemblée sont cités. Il annonce également que M. Le Préfet ne pourra être parmi nous suite à un imprévu de dernière minute et que l'inspecteur cantonal M. Guy Wicki aura un peu de retard.

Bienvenue à Belfaux

Le Conseiller communal M. Christian Maître nous souhaite la plus cordiale bienvenue à Belfaux.

Après une brève explication de l'histoire de la commune de Belfaux, il rappelle à toutes et à tous l'évolution de cette commune entre le 20<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> siècle. Elle est passée de 615 habitants à 2'214 habitants. Cette commune compte encore bon nombre de commerces ou de services ; offrant à sa population tout ce dont elle a besoin sans devoir se déplacer sur une autre commune. Il tient à remercier pour tout ce que son CSPi et les CSPs font pour la collectivité. Il rappelle le grand professionnalisme des pompiers qui n'est plus à prouver. Il remercie encore tous les pompiers de la part de tout le conseil communal et de la population et par la même occasion il souhaite une longue vie à la fédération du district.

**Appel :** Les listes ont été signées à l'entrée dans la salle.  
Cartes de votes distribuées : 66  
Majorité absolue : 34



## Nomination des scrutateurs :

Sont nommés scrutateurs : **Hayoz Jean-Marc, Claude Sapin, Jean-Claude Vogt**

## Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 08.04.2011, qui a eu lieu à Fribourg, ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité.

## Rapport du Président

Chers camarades,

L'année 2011 a été très calme. Je retiendrai donc le bon déroulement des joutes à Prez où l'ambiance et la bonne humeur était au rendez-vous. Merci à tous les participants avec une mention spéciale aux organisateurs de cette traditionnelle et oh combien importante manifestation.

Dans notre district, nous comptons à ce jour 24 corps de sapeurs-pompiers étant donné que Farvagny et Vuisternens-en-Ogoz ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Ce nouveau corps a un effectif de 51 sapeurs-pompiers. Il est à noter également que Farvagny a son nouveau Tonne-Pompe, de type Rosenbauer...

Pour le Haut-Plateau, le projet de fusion entre Treyvaux, Ependes, Senèdes et Arconciel prend bien forme. Même si les premières séances ont été difficiles, le train est en marche. Merci à tous ceux qui œuvrent de près ou de loin pour réussir ce grand défi...

Dans notre actualité, disons plus spectaculaire, je garde en mémoire l'assemblée cantonale houleuse de Broc où les délégués ont manifestés, à juste titre d'ailleurs, leur mécontentement par un refus unanime des comptes, du budget et le report des nouveaux statuts. Moment très pénible pour votre Président qui lui aussi ne savait plus sur quel pied danser et qui à vrai dire se demandait ce qu'il faisait là.... Mais l'eau à couler sous les ponts, la Fédération cantonale c'est reprise et cela a débouché sur une assemblée extraordinaire à Rosé. Un nouveau vent à souffler pour le bien de toute notre corporation. Tant au niveau du district, du canton et de ses autorités ainsi qu'aux yeux de la fédération suisse des sapeurs-pompiers. La fédération cantonale a bien senti, à l'assemblée à Chiètres, que ses délégués lui faisaient à nouveau confiance. Grâce à une présentation claire et précise des comptes, tenus à merveille par la nouvelle caissière de la fédération, et à une prise de position claire pour l'avenir de la cantonale (voir le site sous [www.ffsp.ch](http://www.ffsp.ch)).

Mais aujourd'hui, où en est t'on NOUS..... ? « **Fédération du district de la Sarine** »... ?

Pour le savoir, il faut peut-être que nous revenions un peu en arrière, sans nostalgie mais en constatant la réalité des choses...

Les fédérations de districts, dont la nôtre, ont été créées, il y a fort longtemps pour rassembler les pompiers sous une même bannière. Un des buts essentiels était d'organiser des cours pour nos membres, de partager nos connaissances et notre savoir faire avec un seul



objectif, prendre de l'expérience et la transmettre à nos juniors. Je parle de nos juniors car c'était comme si on était des joueurs de foot, que l'on faisait des entraînements incorporant de la tactique, de la pratique et du bon sens. Sauf que nous, sapeurs-pompiers, nous ne connaissions jamais à l'avance notre adversaire. Ces cours c'était notre locomotive... Et notre préoccupation était que le train ne soit jamais en retard.

Aujourd'hui je constate que même si toute l'instruction est passée aux mains de l'ECAB pour plus de professionnalisme, il y a des régions, des districts qui doivent à nouveau élaborer des cours, qui ne sont pas dans le programme officiel... pour leurs sapeurs-pompiers. Et ils doivent s'autofinancer eux-mêmes et parfois insister auprès de leur commune pour que la structure puisse être réalisée... Et c'est une réalité. J'ai eu encore l'occasion de le constater lors de mon passage en Veveyse. Et je sais, et suis persuader, d'après les discussions que j'ai eues et que j'ai encore, que beaucoup d'entre vous, Commandants, officiers, sous-officiers et sapeurs-pompiers vous êtes déçus, tout comme moi.

Nos attentes de miliciens ne sont de loin pas satisfaites par rapport à ce qui avait été professionnellement....prévue par l'inspection cantonale des sapeurs-pompiers (ECAB)

Il faut le dire, le concept mis en place par cette même institution et qui devrait être rôdé ne donne pas satisfaction...Il serait donc grand temps aussi que les contacts s'intensifient avec les responsables de l'instruction, au complet. Je suis sûr qu'une table ronde arrangerait bien des choses et si vous me le permettez "arrondirait bien les angles". et tout le monde serait à même hauteur. De plus, cela éviterait aussi l'annulation d'un cours tel que celui d'officier PR prévu à Guin alors que la demande était bien réelle avec 21 inscriptions.....

Alors voilà, aujourd'hui, notre fédération ne doit plus être un spectateur voir un bon élève qui écoute sans bruit... Et ce n'est pas dans le caractère de votre Président.

Je prie donc... Non, je lance un appel du pied aux instances dirigeantes de l'instruction pour qu'elles se penchent sur ce mal-être qui risque fort, une fois, de se retourner contre eux.

Et permettez-moi, en guise de conclusion, de citer M. le Directeur de l'ECAB, M. Jean-Claude Cornu, qui a eu cette excellente citation :

« Une fédération est le syndicat des sapeurs-pompiers, il doit être le contre-pouvoir. Il doit représenter et défendre ses membres, si besoin est, vis-à-vis des communes ou de l'ECAB ».

Cela s'appelle un « PARTENAIRE » à part entière.

Je vous laisse réfléchir sur ces quelques paroles...en vous rappelant peut être, qu'une fédération est la voix portante des sapeurs-pompiers pour relever les manquements.

Mais en aucun cas un CREATEUR de cours...

Avant de conclure mon rapport, je profite de vous annoncer la nomination de Dominique Chenaux comme Président de la Commission de l'instruction du District (CID) de la Sarine...

Belle assemblée à toutes et à tous.



## Monsieur le Directeur de l'ECAB Jean-Claude Cornu

Le Directeur salue la table du comité ainsi que toute l'assemblée présente. A son nom personnel il remercie la FCSPDS d'avoir convié l'ECAB à cette assemblée. Par la même occasion il tient à excuser le retard de l'inspecteur en raison d'un incendie à Estavayer-Le-Lac, ainsi que l'adjoint de l'inspecteur qui est aussi retenu pour d'autres raisons. Le Directeur rappelle que l'année 2012 est l'année du bicentenaire de l'ECAB et que ceci doit être une grande fête. Il donne à l'assemblée un petit aperçu de la soirée d'anniversaire qui se déroulera au Forum Fribourg le 16 mai 2012. Ce 200<sup>ème</sup> anniversaire se clôturera à la foire de Fribourg avec une forte participation des sapeurs-pompiers pour l'animation à l'extérieur. Chaque sapeur-pompier recevra 2 entrées gratuites pour la foire de Fribourg.

Un petit historique sur les 200 ans de l'ECAB est donné par son directeur. Il site que l'ECAB est d'une des rares institutions publiques du canton de Fribourg à exister depuis 200 ans. Durant ces deux siècles, notre Etablissement a amplement apporté la preuve de son utilité, tant dans le domaine de l'assurance proprement dite que dans ceux de la prévention et de l'intervention, Grâce à la clairvoyance des instances qui l'ont créé, il a permis que tous les propriétaires bénéficient d'une assurance suffisante contre l'incendie et les dégâts naturels pour un coût raisonnable. L'ECAB est devenu un maillon important de l'économie fribourgeoise de par le volume de travail qu'il génère, d'une part en défrayant les propriétaires sinistrés, et d'autre part en subventionnant divers travaux liés à la prévention. Il œuvre aussi en étroite collaboration avec les communes et les corps de sapeurs-pompiers locaux ou intercommunaux ainsi que les centres de renfort pour les soutenir dans le cadre de la défense-incendie : cours de formation, acquisition d'équipements, de matériel et d'engins subventionnés à raison de plus de 14 millions de francs par année, dont près de 8 millions directement pour les sapeurs-pompiers.

Suite aux propos tenus par Daniel Sansonnens, Monsieur Cornu admet que tout n'est pas parfait, y compris au sein de l'ECAB. Il accepte de faire une table ronde selon les vœux du Président. Il souhaite que la Fédération Fribourgeoise retrouve du pep au plus vite, et il met aussi en garde que les Fédérations de district doivent trouver l'unisson entre-elles pour que la Fédération Fribourgeoise fonctionne et que les CSP travaillent aussi avec elles. Ils rappellent que les autorités politiques et cantonales assument leurs rôles et il veut des partenaires qui se rassemblent autour d'une table pour palier de la problématique des sapeurs-pompiers et ceci doit passer par les fédérations. Il promet qu'une table ronde sera organisée.

En cette année du bicentenaire, l'ECAB aura encore l'occasion de faire face à des défis importants. La révision de la loi sur l'ECAB et la révision de la Loi sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels seront lancées. Le projet de Centre de formation pour les sapeurs-pompiers à Châtillon est maintenant sur les rails : l'architecte est nommé. La mise à l'enquête est prévue pour cet été et les travaux de construction devraient débuter avant l'hiver. Le projet Presto-SP vise à mettre en place un nouveau système d'alarme cantonal 118 d'ici fin 2012, pour remplacer le SMT arrivé en fin de vie. Et dans le cadre Frifire les collaborations et fusions continuent de se mettre en place un peu partout dans le canton, puisque nous sommes à 97 corps SP au 1<sup>er</sup> janvier 2012.



Monsieur Cornu donne aussi un aperçu pour les chiffres concernant le district de la Sarine en 2011. Pour éviter toute erreur dans ce PV, ces chiffres peuvent-être consultés dans le rapport annuel de l'ECAB.

Pour terminer son allocution, il remercie toutes et tous très sincèrement, commandants, officiers, sous-officiers et sapeurs, pour la disponibilité et l'engagement dont vous avez fait preuve pour la défense incendie et contre les éléments naturels durant l'année écoulée. Ses remerciements vont aussi aux familles, employeurs, qui acceptent de supporter les absences pour les exercices et interventions. Un merci va aussi aux instances communales pour le soutien organisationnel, matériel et financier.

## **Rapport du caissier et des vérificateurs**

Dominique présente les comptes 2011. Ceux-ci annoncent une fortune de la FCSPDS au 01.01.2012 de CHF13'111.05. L'assemblée ne pose pas de question et notre Président passe directement la parole aux vérificateurs des comptes qui sont composés de Corminboeuf, Belfaux et Granges-Paccots.

Le porte-parole des vérificateurs, Bruno Clément, demande suite à la lecture du rapport des vérificateurs de donner décharge au caissier en le remerciant pour l'excellent travail effectué.

A l'unanimité les comptes sont acceptés tels que présentés par acclamation.

Budget 2012 : Celui-ci est passé en revue et obtient son approbation à l'unanimité par acclamation.

Le Président remercie Dominique pour son excellent travail.

## **Vérificateurs pour 2013**

Les communes de Hauterive, Farvagny et Corpataux sont désignées pour la vérification.

## **Honorariats**

Le Président appelle les commandants sortants de Corserey, Prez-vers-Noréaz, Noréaz, La Brillaz, Vuisternens-en-Ogoz pour leur remettre un cadeau de la part de la fédération pour les heures fournies dans le monde des sapeurs-pompiers. Toutes ces communes ont un nouveau commandant et ils les remercient de s'engager pour notre cause tout en souhaitant bonne retraite aux sortants. Le commandant sortant de Noréaz est excusé pour cette remise de cadeau.

## **Admissions/démissions**

Le Président annonce qu'il y a aucune admission et aucune démission.



## **Remplacement d'un membre du comité de la région de Prez-vers-Noréaz**

Le Président informe que la région de Prez-vers-Noréaz n'est plus représentée au sein du comité depuis plus d'une année. Malgré un courrier envoyé à toutes les communes concernées, dont seule la commune de Neyruz a pris la peine de répondre, mais malheureusement par la négative. Il relance un appel à toutes les communes concernées afin de pouvoir fournir un nom au plus vite pour que cette région soit de nouveau représentée.

## **Lieu des prochaines assemblées**

Pour 2013, nous remercions la commune d'Hauterive qui nous accueillera pour la prochaine assemblée. Par la même occasion un petit rappel est fait pour l'organisation future de celle-ci dont celle de 2014 qui se déroulera dans la région du Mouret. La date sera annoncée ultérieurement pour 2013.

## **Avenir de la Fédération du district**

Pour commencer le Président informe l'assemblée que notre district va soutenir la Fédération Cantonale par rapport à ce qui a été voté à l'assemblée de Chiètres et que les statuts vont être modifiés tout prochainement.

Maintenant nous devons penser à notre Fédération et le Président rappelle que lui-même et son comité aimeraient savoir quelles sont les attentes de chacun, car il trouve que nous faisons du sur place et que la fédération est très peu impliquée durant l'année voir oubliée par ces propres membres. Il laisse la parole à l'assemblée mais sur le moment, personne ne prend la parole. Après un laps de temps, notre Président repose la question si quelqu'un a une demande. Après quelques minutes, un membre pose la question si la fédération serait d'accord de participer à des projets de fusion de CSP. Notre Président répond que la fédération est ouverte et qu'on a tous les moyens de communication à disposition pour être en contact. Il met aussi l'accent sur le fait que si la fédération veut vivre, il incombe à ces membres et pas seulement à son comité, celui-ci ne se compose déjà que de quatre membres, de prendre des initiatives ou de faire des propositions. Le Président insiste aussi sur le fait qu'il ne va pas lâcher les propos tenus lors du rapport et qu'il se réjouit de pouvoir aller s'expliquer auprès du Directeur de l'ECAB. Il fait prendre conscience à l'assemblée que la Fédération n'est pas là que pour organiser l'assemblée et présenter les comptes. Aucune personne ne désire prendre la parole.

## **Allocution de l'inspecteur Guy Wicki**

Il commence son allocution en s'excusant pour son arrivée tardive en raison de l'incendie d'Estavayer-le-Lac. Il informe que le début de l'année fût très froid et beaucoup d'énergie a été utilisées pour combler celui-ci, ce qui a engendré beaucoup d'incendies dans le canton et il tient déjà à remercier tous les pompiers pour leurs engagements. Quelques infos sont données sur l'instruction, dont la nouveauté 2012 concernant le cours de perfectionnement pour officiers (remise à niveau), ainsi que la formation e-learning pour la protection respiratoire. Il annonce avec plaisir la nomination du Capitaine Dominique Chenaux à la



présidence du district de la Sarine au sein de commission cantonale de l'instruction. Il remercie encore tout le monde pour le travail fournit au sein des sapeurs-pompiers.

## Divers

- Portes ouvertes le 2 juin 2012 à Villars-sur-Glâne

- Les joutes inters-pompiers le 9 juin 2012 à Granges-Paccots

- Un membre pose la question s'il est possible de ne plus faire l'assemblée le soir avant le cours commandant. Le Président l'informe que la date de l'assemblée était fixée longtemps avant les dates données par l'instruction. Pour la suite, le comité s'engage à trouver un accord avec les partenaires pour définir la date pour 2013.

- Une autre question est posée sur l'avenir de la fédération. Un membre demande si la fédération du district est toute seule pour se défendre ou s'il y a une unité cantonale pour aller de l'avant, car il trouve que si tout le canton travaille main dans la main, nous aurons plus de poids pour les décisions. Notre Président répond que lui il défend la Sarine et il veut que celle-ci bouge, car il est difficile actuellement de faire tout le monde bouger. Daniel tient aussi à dire que si tout le monde attend sur l'autre, plus rien ne va se faire que nous devons justement amener des choses ; non pas le comité en solo mais bien tous ensemble.

- Un autre membre du comité demande de remettre l'assemblée du district avant celle de la cantonale comme auparavant pour que le district puisse se positionner avant d'aller à l'assemblée cantonale. Daniel répond que ceci était un vœu de l'ancien président cantonal et que tous les districts devaient faire leur assemblée après celle du canton et qu'en fin de compte, seule la Sarine avait appliqué la décision cantonale. La demande sera étudiée pour l'assemblée 2013.

- Ce même membre demande aussi que les membres de la fédération du district soient aussi impliqués dans les nouveaux statuts de la fédération cantonale, car les districts devront suivre ceux du canton et il trouve important que nous puissions donner notre avis avant d'être devant un fait accompli. Daniel informe que les statuts cantonaux sont en cours de préparation et il s'engage à ce que tous les commandants puissent les consulter et donner un avis avant l'élaboration finale.

Avant de clôturer de l'assemblée, le Président remercie d'abord son comité qui le soutient et qui n'ont pas peur de se mouiller pour leur Président, ainsi que toute l'assemblée pour cette belle participation et son soutien également, la commune de Belfaux pour la mise à disposition des locaux et l'apéro offert à la fin de l'assemblée, son commandant François Vallat ainsi que son staff pour toute l'organisation proprement dite et enfin Philippe Esseiva, Président d'honneur, qui offre les cafés.

L'assemblée est clôturée à 20 h 33